

MÉMO D'UTILISATION DES SERVICES PÉRISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES

Accueil de Loisirs : Christelle Husbands 01-60-77-86-34 ou 06-98-63-04-04 eje@etiolles.fr
Service Enfance Jeunesse Education- Mairie : 01-60-75-96-39

LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

- ACCUEIL DU MATIN : 7H30 à 8H20
 - Pas de réservation au préalable
- RESTAURANT SCOLAIRE : 12H à 14H
 - Réservation sur Carte + Jusqu'au jeudi soir pour la semaine suivante
- ACCUEIL DU SOIR : 16H30 à 18H45
 - Réservation le matin auprès des enseignants. Pas de réservation au préalable

Goûter de 16h30 à 17h00 : En Maternelle, pris en charge par la municipalité et à fournir pour les enfants qui pratiquent une activité associative ou PAI.

En élémentaire, à fournir pour tous.

Pour des mesures de sécurité et d'organisation, les familles peuvent récupérer leurs enfants dans ce créneau uniquement en maternelle.

Accompagnements aux activités Associations entre 16h30 et 17h. un accompagnement est organisé par les animateurs et intervenants associatifs pour encadrer les enfants lors du trajet et rejoindre les activités organisées par les associations. Aucun retour n'est assuré par les animateurs. L'inscription et l'encadrement de ces activités sont gérés entièrement par les associations.

Aide aux devoirs entre 17h et 18h : proposée en élémentaire. Activité sans interruption, les familles peuvent récupérer leurs enfants à partir de 18H00. Possibilité de rejoindre les activités périscolaires à partir de 18H00.

Activités périscolaires entre 17h et 18h45 : proposées en maternelle et en élémentaire : ateliers (sans interruption de 17H à 18H), activités sportives, manuelles, d'expression et/ou temps libre (départs échelonnés des enfants).

MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

- Accueil en journée ou en demi-journée avec repas ou sans repas, ne pas oublier de réserver en plus de la ½ journée le repas
- Accueil du matin : 7h30-9h00
- Départ et arrivée des demi-journées : 11h30-12h00/13h00-13h30
- Fin de l'accueil : 16h30-18h45
 - Réservation sur Carte +
 - Mercredis : au plus tard le lundi pour le mercredi (ou contrat à l'année)
 - Vacances : au plus tard 8 jours avant les vacances



RESERVATIONS CARTE +

Accès à votre compte Carte + sur le site de la commune www.etiolles.fr avec vos identifiants

- Les réservations pour les services périscolaires et extrascolaires se font par mode de prépaiement. Il est donc important d'alimenter correctement votre compte et de le contrôler régulièrement. Vous devez réserver sur votre portail famille les services de restauration, mercredis et vacances (jusqu'à 90 jours à l'avance).
- Si vous avez des difficultés pour accéder à votre compte, merci de contacter le service EJE.